

Québec, le 18 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Lemay
1035, rue des Parlementaires, 3^e étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader,

Le 28 mai 2025 était déposée, à l'Assemblée nationale, par le député de Jean-Lesage, des pétitions demandant la conservation intégrale du boisé des Compagnons.

D'entrée de jeu, je tiens à rappeler qu'entre 2018-2019 et 2024-2025, le nombre d'élèves dans nos écoles primaires et secondaires a augmenté de plus de 100 000. Sur la même période, le centre de services scolaire des Découvreurs a connu une croissance de 3 000 élèves, soit une hausse de 25%.

Cette augmentation met de la pression sur les infrastructures existantes et oblige les organismes scolaires à augmenter leur capacité d'accueil. C'est dans ce contexte que le centre de services scolaire des Découvreurs a développé un projet d'acquisition et d'installation de locaux modulaires au Collège des Compagnons.

Tous les scénarios de bonification d'espace autour de l'école ont été étudiés et le meilleur scénario a été sélectionné, en prenant en considération, entre autres, la réalité environnementale.

Au cours des dernières semaines, le centre de services scolaire a obtenu les autorisations nécessaires pour aller de l'avant avec le projet, notamment de la part du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

Grâce à ce projet, jusqu'à 600 élèves supplémentaires pourront fréquenter le Collège des Compagnons dès la rentrée scolaire 2026-2027.

Veillez agréer, Monsieur le Leader, mes salutations distinguées.


Sonia LeBel